



Titre de séjour « Vie Privée »

Pour cette catégorie de titre de séjour, une copie simple des documents est suffisante.

Les documents non rédigés en français, allemand ou en anglais doivent être accompagnés d'une traduction conforme réalisée par un traducteur assermenté.

Informations sur le dossier

Nom du demandeur

Ambassade

Date de la demande

N° de dossier

Type de visa demandé (n° de section)

Documents obligatoires – toutes les catégories

- ☐ Formulaire de demande de visa national dûment rempli et signé (disponible sur guichet.lu ou auprès de l'ambassade/du consulat)
- ☐ Une photo d'identité conforme aux normes OACI, datant de moins de 3 mois. Une photo non conforme sera refusée.
- ☐ Passeport intégral du demandeur en cours de validité
 - Votre passeport doit être valide pour au moins 6 mois au-delà de la durée du séjour envisagé.
 - Il ne doit pas avoir été délivré depuis plus de 10 ans.

15.1.1 Vie Privée sur base des liens familiaux – Documents obligatoires pour tous les cas de figure

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
- ☐ Preuve d'un logement approprié
 - Contrat de bail ou acte notarié de vente d'un immeuble au Luxembourg mentionnant obligatoirement la superficie du logement loué ou possédé par le demandeur ou son regroupant.
 - L'accord écrit du propriétaire, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité, est requis dès lors que le bail limite strictement l'usage des lieux au locataire initial et que la personne rejoignant le foyer ne figure pas nominativement dans le contrat de bail.
- ☐ Engagement de prise en charge financière souscrit en faveur du demandeur, indiquant une durée déterminée et légalisé par l'administration communale du lieu de résidence du garant, incluant les trois dernières fiches de salaire du garant. Ce document est à télécharger sur guichet.lu.
 - Non requis si le regroupant séjourne au Luxembourg avec un titre de séjour « sportif », ou s'il détient l'autorité parentale/tutelle du demandeur attestée par un jugement
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen



15.1.2 Concubinage / Partenaire (sans être marié)

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Certificat de célibat
- ☐ Preuve de liens personnels stables, intenses et anciens (attestations testimoniales, billets d'avion démontrant des visites régulières, certificats de cohabitation récente, photos datées, etc. La relation doit exister de manière vérifiable depuis au moins un an avant la demande.)

15.1.3 Ascendant

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Livret de famille, acte de naissance ou tout autre document attestant un lien de parenté entre le demandeur de visa et le regroupant

15.1.4 Descendant

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Livret de famille, acte de naissance ou tout autre document attestant un lien de parenté entre le demandeur de visa et le regroupant

15.1.5 Membre de famille d'un PHD (titulaire d'un titre de séjour « Chercheur »)

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Acte de mariage entre le regroupant et le demandeur de visa, ou tout autre document certifiant l'état civil des intéressés
- ☐ En cas de descendant mineur dont l'autre parent ne réside pas au Luxembourg : jugement conférant le droit de garde au regroupant ou acte notarié autorisant l'enfant à résider au Luxembourg
- ☐ En cas de descendant mineur : acte de naissance

15.2.1 Vie Privée – Ressources suffisantes – Documents obligatoires

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
- ☐ Preuve de ressources provenant d'une activité indépendante, d'une activité salariée (UE/EEE/Schengen), ou d'une pension de vieillesse, d'invalidité ou de survie versée par un organisme de sécurité sociale luxembourgeois/UE/EEE/Schengen



-
- ☐ Preuve d'un logement approprié :
- o Contrat de bail ou acte notarié de vente d'un immeuble au Luxembourg mentionnant obligatoirement la superficie du logement loué ou possédé par le demandeur ou son regroupant.
 - o L'accord écrit du propriétaire, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité, est requis dès lors que le bail limite strictement l'usage des lieux au locataire initial et que la personne rejoignant le foyer ne figure pas nominativement dans le contrat de bail.
-
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen
-